



INFORMATION AUX RIVERAINS

La société CHARENTE ASSAINISSEMENT, va procéder pour le compte de la commune de AGRIS, à la recherche des eaux parasites dans le réseau d'assainissement des eaux usées communales.

➤ DATE DES TRAVAUX PRÉVUS : **Le 3 AVRIL 2026**

➤ INFORMATION TECHNIQUE :

La recherche des entrées anormales d'eaux pluviales superficielles dans le réseau des « Eaux usées » est rendue possible, grâce à ce qu'on nomme « Les tests à la fumée ».

Ces recherches sont menées afin de déterminer les dispositifs (gouttières, grilles de cour, caniveaux, bouches avaloirs...) qui collectent des eaux pluviales et qui sont néanmoins raccordés au réseau séparatif des « Eaux usées ». Ceci est une non-conformité de branchement qui peut altérer le bon fonctionnement d'une station d'épuration, à cause d'un débit d'effluents disproportionné par rapport au débit prévu.

Ces « tests à la fumée » consistent en l'injection, d'une fumée froide et non toxique, créée par un générateur-injecteur.

Ce chantier engendrera peut-être des entrées de fumées non toxiques (types fumées de spectacles) dans les maisons, notamment par les aérations des réseaux eaux usées qui seraient dans des combles.

Ces fumées ne présentent aucun danger, il suffit d'aérer la pièce pour les évacuer.

➤ RENSEIGNEMENTS : Mairie de Agris : [05 45 63 93 68](tel:0545639368)